

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Groupe Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »
Siège social : ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 décembre 2024. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Nouredine Ben Arbia (Horwath ACF).

Etats Financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023

BILAN Consolidé Groupe AeTECH (Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

Actifs	Notes	2023	2022	Variation
<u>Actifs Non courants</u>				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398	0
Amt : Immobilisations incorporelles		(446 061)	(443 221)	(2 840)
	1	7 337	10 177	(2 840)
Immobilisations corporelles		2 312 496	2 173 233	139 263
Amt : Immobilisations corporelles		(2 067 883)	(2 015 009)	(52 875)
	1	244 613	158 224	86 388
Immobilisations financières		251 566	251 566	0
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)	0
	2	14 528	14 528	0
Total des actifs immobilisés		266 477	182 929	83 548
Total des actifs non courants		266 477	182 929	83 548
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		1 177 078	1 163 897	13 181
Prov : Stocks		(682 346)	(646 609)	(35 737)
	3	494 733	517 288	(22 556)
Clients et comptes rattachés		5 005 234	5 968 116	(962 882)
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 880 327)	(1 796 007)	(84 320)
	4	3 124 907	4 172 109	(1 047 202)
Autres actifs courants		1 006 466	1 821 167	(814 701)
Prov : Autres actifs courants		(107 752)	(100 292)	(7 460)
	5	898 714	1 720 875	(822 161)
Liquidités et équivalents de liquidités	6	195 408	9 670	185 738
Total des actifs courants		4 713 762	6 419 942	(1 706 180)
Total des actifs		4 980 239	6 602 871	(1 622 632)

BILAN Consolidé
Groupe AeTECH
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

Capitaux propres et Passifs	Notes	2023	2022	Variation
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		2 223 334	2 223 334	0
Réserves consolidés		(8 188 846)	(7 743 789)	(445 058)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(5 965 512)	(5 520 455)	(445 058)
<u>Résultat consolidé</u>		<u>(1 413 801)</u>	<u>(391 079)</u>	<u>(1 022 722)</u>
Total des capitaux propres	7	(7 379 313)	(5 911 534)	(1 467 779)
<u>Passifs</u>				
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges	8	51 821	53 821	(2 000)
Emprunts et dettes assimilées	9	151 831	820 683	(668 852)
Autres passifs non courants	10	102 001	762 309	(660 308)
Total des passifs non courants		305 653	1 636 813	(1 331 160)
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	3 704 371	2 878 704	825 667
Autres passifs courants	12	4 839 884	4 087 729	752 155
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	3 509 644	3 911 159	(401 516)
Total des passifs courants		12 053 899	10 877 592	1 176 307
Total des passifs		12 359 552	12 514 405	(154 853)
Total des capitaux propres et des passifs		4 980 239	6 602 871	(1 622 632)

Etat de résultat Consolidé
Groupe AeTECH
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

	Notes	2023	2022	Variation
Produits d'exploitation				
Produits d'exploitation	14	6 233 598	7 919 625	(1 686 027)
Autres produits d'exploitation	15	38 181	35 922	(16 518)
Total des produits d'exploitation		6 271 779	7 955 547	(1 702 545)
Charges d'exploitation				
Achats consommés	16	4 720 861	5 460 024	(739 163)
Charges de personnel	17	1 204 654	1 324 681	(120 027)
Dotations aux amortissements et aux provisions	18	200 635	186 141	14 494
Autres charges d'exploitation	19	872 257	924 811	(52 553)
Total des charges d'exploitation		6 998 407	7 895 656	(897 249)
Résultat d'exploitation		(726 628)	59 891	(805 296)
Charges financières nettes	20	(484 458)	(506 306)	21 848
Produits des placements		0	0	0
Autres gains ordinaires	21	2 149	99 712	(97 563)
Autres pertes ordinaires	22	(108 795)	(22 739)	(67 278)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 317 732)	(369 442)	(948 290)
Impôt sur les sociétés	23	(96 068)	(21 637)	(74 431)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(1 413 801)	(391 079)	(1 022 722)
Eléments extraordinaires		0	0	0
Résultat net de l'exercice		(1 413 801)	(391 079)	(1 022 722)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(1 413 801)	(391 079)	(1 022 722)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Groupe AeTECH
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

	Notes	2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après modifications comptables		(1 413 801)	(391 079)
Ajustements pour :			
Dotations aux Amortissements et provisions	18	200 635	186 141
Reprises sur Amortissements et provisions	15	(38 181)	(35 922)
Variation des :			
* Stocks	4	(13 181)	59 475
* Créances	5	962 882	(970 009)
* Autres actifs	6	814 701	(627 243)
* Autres passifs non courants	11	(660 308)	141 599
* Fournisseurs et comptes rattachés	12	825 667	919 527
* Autres passifs courants	13	752 155	592 016
* Plus ou moins-value de cession		0	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 430 569	(125 496)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.	1	(139 263)	(7 459)
Enc. Affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		0	0
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		0	0
Enc. Provenant de la cession d'immobilisations financières		0	12 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(139 263)	4 541
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	10	1 142 927	685 333
Décaissements provenant des emprunts	10	(1 597 003)	(538 401)
Modifications comptables	10	(53 979)	(340 637)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(508 054)	(193 705)
Variation de trésorerie	7	783 252	(314 660)
Trésorerie au début de l'exercice	7	(1 316 268)	(1 001 608)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7	(533 016)	(1 316 268)

GROUPE SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Advanced e-Technologies sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du cadre conceptuel ;
- De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2. Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour le groupe Société Advanced e-Technologies sont les suivantes :

2023				
Libellé	% d'intérêt	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
Advanced -Technologies	100,000%	100,000%	Société mère	Intégration Globale
Advanced -Services	99,999%	100,000%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Etant donné que le seul actionnaire minoritaire du groupe Advanced e-Technologies est déjà actionnaire de la société mère, et que cette action est non significative par rapport au groupe, la société Advanced e-services a été considéré comme détenu à 100% par le groupe.

B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Advanced e-Technologies et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Advanced e-Technologies et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Advanced e-Technologies et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif ;
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

1.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2023 au 31/12/2023.

1.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

- Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

1.5 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Logiciels (linéaire)	33%
- Agencements & aménagements (linéaire)	10%
- Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2023. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "dettes provisionnées pour congés à payer".

II. NOTES DU BILAN

Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2023 au 31/12/2023 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes		Solde au 31/12/2023	Amortissements		Solde au 31/12/2023	VCN	
	31/12/2022	Acquisition		31/12/2023	Dotation		Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
Licences & Logiciels	181 370	0	181 370	(181 370)	0	(181 370)	0	0
Site WEB	16 328	0	16 328	(10 237)	(1 700)	(11 937)	6 092	4 392
Fonds commercial	250 000	0	250 000	(250 000)	0	(250 000)	0	0
Investissements de recherche & de développement	5 700	0	5 700	(1 615)	(1 140)	(2 755)	4 085	2 945
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	453 398	0	453 398	(443 221)	(2 840)	(446 061)	10 177	7 337
Agencements, Aménagements et installations	180 981	0	180 981	(126 495)	(11 595)	(138 090)	54 487	42 891
Installation téléphonique	123 756	0	123 756	(109 341)	(4 849)	(114 190)	14 415	9 567
Matériel et outillage	98 179	0	98 179	(96 056)	(440)	(96 496)	2 123	1 683
Matériel de transport	1 008 293	138 012	1 146 305	(926 560)	(31 415)	(957 975)	81 733	188 330
Mobilier, Matériels de bureau	149 119	0	149 119	(148 999)	(120)	(149 119)	120	0
Matériel informatique	612 905	1 250	614 155	(607 558)	(4 455)	(612 013)	5 347	2 142
Total des immobilisations corporelles	2 173 233	139 263	2 312 496	(2 015 009)	(52 875)	(2 067 883)	158 224	244 613
Total des immobilisations	2 626 631	139 263	2 765 894	(2 458 230)	(55 715)	(2 513 944)	168 401	251 949

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2023 un montant net de D : 14 528 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	0
Dépôt et cautionnements	51 566	51 566	0
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>251 566</u>	<u>251 566</u>	<u>0</u>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)	0
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>14 528</u>	<u>14 528</u>	<u>0</u>

Note 3 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2023 D : 494 733 contre D : 517 288 à la fin de l'exercice 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Stocks solution	1 170 392	1 074 512	95 880
Stocks distribution	6 686	89 385	(82 699)
<u>Total Stocks</u>	<u>1 177 078</u>	<u>1 163 897</u>	<u>13 181</u>
Provision des stocks	(682 346)	(646 609)	(35 737)
<u>Total Stocks</u>	<u>494 733</u>	<u>517 288</u>	<u>(22 556)</u>

Note 4 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattaches totalisent au 31 décembre 2023 de D : 3 124 907 contre D : 4 172 109 à la fin de l'exercice 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Clients ordinaires	2 092 192	3 897 806	(1 805 614)
Clients douteux	2 065 346	1 981 026	84 320
Clients factures à établir	847 697	89 285	758 412
<u>Total clients bruts</u>	<u>5 005 234</u>	<u>5 968 116</u>	<u>(962 882)</u>
Prov : Clients douteux	(1 880 327)	(1 796 007)	(84 320)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>3 124 907</u>	<u>4 172 109</u>	<u>(1 047 202)</u>

Note 5 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2023 un montant de D : 898 714 contre D : 1 720 875 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Personnel à l'actif	7 497	8 851	(1 354)
Fournisseurs débiteurs	103 313	91 848	11 465
Opérations sur achats/ventes de cartes	0	731 540	(731 540)
Etat, impôts et taxes à l'actif	629 902	646 313	(16 411)
Charges constatées d'avance	126 841	204 121	(77 280)
Débiteurs divers	138 493	138 493	0
Produits à recevoir	420	0	420
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>1 006 466</u>	<u>1 821 167</u>	<u>(814 701)</u>
Provision des autres actifs courants	(107 752)	(100 292)	(7 460)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>898 714</u>	<u>1 720 875</u>	<u>(822 161)</u>

Note 6 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 195 408 contre D : 9 670 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Avoirs en banques	193 228	8 266	184 962
Caisses	1 113	1 404	(291)
Chèques en caisse	0	18 778	(18 778)
Chèques à l'encaissement	1 067	0	1 067
<u>Total des liquidités et équivalents bruts</u>	<u>195 408</u>	<u>28 448</u>	<u>166 960</u>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	0	(18 778)	18 778
<u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>195 408</u>	<u>9 670</u>	<u>185 738</u>

Note 7 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2023 un solde négatif de D : 7 379 313 contre un solde négatif de D : 5 911 534 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Capital social	2 223 334	2 223 334	0
Réserves consolidés	(8 188 846)	(7 743 789)	(445 058)
<u>Résultat consolidé</u>	<u>(1 413 801)</u>	<u>(391 079)</u>	<u>(1 022 722)</u>
<u>Capitaux propres consolidés</u>	<u>(7 379 313)</u>	<u>(5 911 534)</u>	<u>(1 467 779)</u>

Note 8 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 51 821 contre un solde D : 53 821 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Provisions pour risques et charges	51 821	53 821	(2 000)
Total Provisions pour risques et charges	51 821	53 821	(2 000)

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 151 831 contre D : 820 683 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Emprunts ZITOUNA	110 412	0	110 412
Rééchelonnement BNA	0	620 971	(620 971)
Emprunts Amen bank	0	137 800	(137 800)
Emprunts Leasing	41 419	61 912	(20 493)
Total Emprunts et dettes assimilées	151 831	820 683	(668 852)

GRUPE "ADVANCED E-TECHNOLOGIES"

Les emprunts à court et long terme de Aetech se présentent de la manière suivante :

Tableau de variation des emprunts bancaires à moyen et long terme

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/2022	Encaissements 2023	Décaissements 2023	Solde au 31/12/2023			Variation
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Emprunt Amen Bank	560 000	TMM+3%	5 ans	305 693	0	(54 048)	0	251 645	251 645	(54 048)
Rééchelonnement BNA (*)	620 971			620 971	0	0	0	620 971	620 971	0
Total				926 664	0	(54 048)	0	872 616	872 616	(54 048)

Tableau de variation des emprunts Leasing

Emprunt	Capital initial	Taux d'intérêts	Durée	Solde au 31/12/2022	Encaissements 2023	Décaissements 2023	Solde au 31/12/2023			Variation
							Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Crédit-Bail HL 664224	99 691	14,11%	5 ans	79 662	0	(17 813)	41 419	20 429	61 848	(17 813)
ZITOUNA LD2328200037	48 609	13,64%	5 ans	0	48 609	(2 256)	38 888	7 465	46 353	46 353
ZITOUNA LD2328200039	48 609	13,64%	5 ans	0	48 609	(2 256)	38 888	7 465	46 353	46 353
ZITOUNA LD2327800142	40 794	13,64%	5 ans	0	40 794	(1 893)	32 636	6 265	38 901	38 901
Total				79 662	138 012	(24 218)	151 831	41 625	193 456	113 794

Tableau de variation des emprunts à court terme

Emprunt	Solde au 31/12/2022	Encaissements en 2023	Décaissements en 2023	Solde au 31/12/2023	Variation
Financements en devise	717 801	881 495	(1 249 010)	350 286	(367 515)
Crédits de mobilisation	163 000	129 824	(176 132)	116 693	(46 307)
Billets de trésorerie	1 500 000	0	(100 000)	1 400 000	(100 000)
Total	2 380 801	1 011 319	(1 525 142)	1 866 979	(513 823)

Total Emprunts

Emprunt	Solde au 31/12/2022	Encaissements en 2023	Décaissements en 2023	Solde au 31/12/2023			Variation
				Solde à Long terme	Solde à Court terme	Solde Global	
Total Emprunts bancaires MLT	926 664	0	(54 048)	0	872 616	872 616	(54 048)
Total Emprunts leasing	79 662	138 012	(24 218)	151 831	41 625	193 456	113 794
Total Emprunts à court terme	2 380 801	1 011 319	(1 525 142)	0	1 866 979	1 866 979	(513 823)
Total	3 387 127	1 149 332	(1 603 407)	151 831	2 781 220	2 933 051	(454 076)

Note 10 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 102 001 contre D : 762 309 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Dette échéancier fiscal à plus d'un an	87 096	368 289	(281 194)
Dette échéancier CNSS à plus d'un an	14 905	394 019	(379 114)
Total Autres passifs non courants	102 001	762 309	(660 308)

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2023 D : 3 704 371 contre D : 2 878 704 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Fournisseurs d'exploitation	3 068 050	2 077 573	990 476
Fournisseurs, effets à payer	29 576	69 323	(39 746)
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	606 745	731 808	(125 063)
Total Fournisseurs et comptes rattachés	3 704 371	2 878 704	825 667

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2023 D : 4 839 884 contre D : 4 087 729 à la clôture de l'exercice 2022. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Personnel	295 302	230 805	64 497
CNSS et organismes sociaux	1 282 445	503 715	778 730
Dette échéancier CNSS à moins d'un an	7 453	181 050	(173 597)
Provision pour congés payés	112 131	146 912	(34 781)
Etat, impôts et taxes	712 579	580 219	132 360
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	659 274	820 199	(160 925)
Charges à payer	355 450	159 514	195 937
Produits constatés d'avance	89 507	100 426	(10 919)
Créditeurs divers	346 433	243 722	102 711
Compte courant associés	912 199	912 199	0
Clients, créditeurs	65 304	208 969	(143 665)
Opérations sur achats/ventes de cartes	1 807	0	1 807
Total Autres passifs courants	4 839 884	4 087 729	752 155

Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 3 509 644 contre D : 3 911 159 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Crédits de mobilisation	116 693	163 000	(46 307)
Échéances à moins d'un an sur emprunts	137 713	148 504	(10 791)

Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	41 625	17 750	23 875
Échéances impayées sur emprunts et crédit-bail	113 932	19 389	94 543
Financements en devise	350 286	717 801	(367 515)
Découverts bancaires à rééchelonner BNA	620 971	0	620 971
Billets de trésorerie	1 400 000	1 500 000	(100 000)
Virements internes	34 658	34 658	0
Découverts bancaires	693 766	1 310 058	(616 292)
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	3 509 644	3 911 159	(401 516)

III. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 14 : Revenus

Les revenus totalisent D : 6 233 598 en 2023 contre D : 7 919 625 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Ventes activité distribution	4 769 234	5 508 880	(739 646)
Ventes activité solution	1 464 364	2 410 745	(946 381)
Total Produits d'exploitation	6 233 598	7 919 625	(1 686 027)

Note 15 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent D : 38 181 en 2023 contre D : 35 922 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Reprise sur provisions des créances	6 382	4 997	1 386
Reprise sur provisions des stocks	7 016	8 925	(1 909)
Reprise sur provisions pour risques	2 000	22 000	(20 000)
Reprise sur provisions des éléments financiers	18 778	0	18 778
Reprise sur provisions des actifs courants	4 005	0	4 005
Total Autres produits d'exploitation	38 181	35 922	2 259

Note 16 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent D : 4 720 861 en 2023 contre D : 5 460 024 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés	49 545	38 589	10 956
Variations des stocks	(13 181)	59 475	(72 656)
Achats de marchandises	1 147 981	1 271 588	(123 607)
Commission activation de lignes	1 756 142	2 079 567	(323 426)
Frais sur activation de lignes	275 554	212 507	63 047
Commission de recharges	1 504 820	1 798 297	(293 477)
Total Achats consommés	4 720 861	5 460 024	(739 163)

Note 17 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent D : 1 204 654 en 2023 contre D : 1 324 681 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Traitements et salaires	986 955	1 100 373	(113 419)
Charges sociales	188 085	200 599	(12 513)
Autres charges de personnel	465	1 590	(1 125)
Congés payés	29 149	21 919	7 230
Gratifications aux adm	0	200	(200)
<i>Total Charges de personnel</i>	<i>1 204 654</i>	<i>1 324 681</i>	<i>(120 027)</i>

Note 18 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent D : 200 635 en 2023 contre D : 186 141 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	2 840	2 912	(72)
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	52 875	67 298	(14 423)
Dotations aux provisions des stocks	42 753	54 566	(11 813)
Dotations aux provisions des actifs courants	11 465	0	11 465
Dotations aux provisions des créances	90 702	61 365	29 337
<i>Total Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<i>200 635</i>	<i>186 141</i>	<i>14 494</i>

Note 19 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent D : 872 257 en 2023 contre D : 924 811 pour l'exercice 2022 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Services extérieurs	297 046	315 423	(18 377)
Autres services extérieurs	492 723	538 518	(45 795)
Impôts et taxes	82 488	70 870	11 619
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>	<i>872 257</i>	<i>924 811</i>	<i>(52 53)</i>

- Les services extérieurs totalisent D : 297 046 au 31 décembre 2023 contre D : 315 423 au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Charges locatives et de copropriétés	159 302	178 148	(18 846)
Entretiens et réparations	63 457	63 292	165
Assurances	50 473	53 510	(3 037)
Frais de formation	1 600	2 050	(450)
Sous-traitance	2 192	1 560	632
Divers services extérieurs	20 021	16 862	3 159
<i>Total Services extérieurs</i>	<i>297 046</i>	<i>315 423</i>	<i>(18 377)</i>

- Les autres services extérieurs totalisent D : 492 723 au 31 décembre 2023 contre D : 538 518 au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Honoraires	67 147	63 747	3 400
Dons et subventions	0	1 000	(1 000)
Publicité	34 748	30 027	4 722
Transports et déplacements	154 322	157 748	(3 426)
Voyages, missions et réceptions	19 575	32 451	(12 876)
Frais de PTT	23 374	27 246	(3 872)
Services bancaires	38 557	71 300	(32 743)
Autres rémunérations	125 000	125 000	0
Jetons de présence	30 000	30 000	0
Total Autres services extérieurs	492 723	538 518	(45 795)

- Les impôts et taxes totalisent D : 82 488 au 31 décembre 2023 contre D : 70 870 au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
TFP	19 706	20 833	(1 127)
FOPROLOS	9 853	10 417	(564)
TCL	13 024	10 970	2 053
Taxe de circulation	6 574	7 225	(651)
Contribution Sociale de solidarité	20 030	400	19 630
Autres droits et taxes	13 303	21 025	(7 722)
Total Impôts et taxes	82 488	70 870	11 619

Note 20 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2023 D : 484 458 contre D : 506 306 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Charge d'intérêts	380 742	380 170	572
Pénalité de retard	106 916	104 451	2 465
Pertes de change	(3 199)	0	(3 199)
Gains de change	0	21 686	(21 686)
Total Charges financières nettes	484 458	506 306	(21 848)

Note 21 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2023 D : 2 149 contre D : 99 712 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Gains sur éléments non récurrents	2 149	99 712	(97 563)
Total Autres gains ordinaires	2 149	99 712	(97 563)

Note 22 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 108 795 à la fin de 2023 contre D : 22 739 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	108 795	22 739	86 056
Total Autres pertes ordinaires	108 795	22 739	86 056

Note 23 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise D : 96 068 à la fin de 2023 contre D : 21 637 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Impôt sur les sociétés	96 068	21 637	74 431
Total Impôt sur les sociétés	96 068	21 637	74 431

Note 24 : Trésorerie

Au 31 décembre 2023, la trésorerie totalise un solde négatif de D : 533 538 contre un solde négatif de D : 1 316 268 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>Variation</i>
Valeurs à l'encaissement	1 067	18 778	(17 710)
Banques créditrices	193 228	8 266	184 962
Caisses	1 113	1 404	(291)
Virements internes	(34 658)	(34 658)	(0)
Banques débitrices	(693 766)	(1 310 058)	616 292
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(533 538)	(1 316 268)	783 252

Note 25 : Résultat par action

<i>Libellé</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Résultat d'exploitation en DT	(726 628)	59 891
Résultat avant impôt	(1 317 732)	(369 442)
Résultat Net	(1 413 801)	(391 079)
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>(0,327)</i>	<i>0,027</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>(0,593)</i>	<i>(0,166)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>(0,636)</i>	<i>(0,176)</i>

Note 26 : Engagements Hors Bilan

Société Advanced e-Technologies

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeant et associé
1- Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement et aval	560 000 DT	Amen Bank	Mr Zoubeir Chaïeb
* Caution solidaire et personnel	1 220 000 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Autres garanties	0 DT		
b) Garanties réelles			
* Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 03 rue des métiers	1 727 068 DT	STB	
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		
B- Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement	26 727 DT 59 000 DT 6 247 DT 18 262 DT 29 042 DT 83 039 DT 62 903 DT 7 242 DT 3 135 DT 1 115 DT	STB T. TELECOM OACA AISA TUNIS RE PRESIDENCE UTSS MIN. SANTE STEG MIN. INTERIEU	
* Aval			
* Autres garanties			
b) Garanties réelles			
* Nantissement	0 DT		
* Hypothèque	0 DT		
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		

Note 27 : Continuité d'exploitation de la société Advanced e-Technologies

27.1 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les passifs de la société Advanced e-Technologies excèdent de 3.979.586 DT le total de ses actifs.

La société Advanced e-Technologies SA a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3.751.000 DT.

27.2 A la suite des pertes cumulées de la société Advanced e-Technologies, ses états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié de son capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société. L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration du 05 novembre 2024 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 13 décembre 2024 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Note 28 : Evènements postérieurs à la date de clôture

- La société a fait l'objet d'une vérification approfondie depuis le 8 aout 2024 au titre de l'impôts sur la société, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les salaries, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.
- Les états financiers ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05 novembre 2024. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date.

GROUPE SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES

Rapports du commissaire aux comptes Etats financiers consolidés Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Groupe Advanced e-Technologies,

I. Rapport sur les états financiers consolidés

1.1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société « Advanced e-Technologies » (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir un total bilan de 4 980 239 DT et des capitaux propres négatifs de 7 379 313 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 1 413 801 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Société « Advanced e-Technologies » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

1.2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

À l'issue de nos travaux de la société Advanced e-Technologies, nous devons émettre les réserves suivantes :

- Nous n'avons pas reçu des réponses de nos demandes d'informations adressées aux banques et aux avocats de la société. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.
- Au 31 décembre 2023, nous avons constaté une insuffisance concernant le passif des dettes fiscales de la société Aetech pour un montant total de 712 758 DT qui sont déjà inscrites chez la recette des finances.
- Au 31 décembre 2023, nous avons constaté un risque de pénalité de retard, non comptabilisé chez Aetech, sur le paiement des dettes de la société auprès de la caisse de sécurité sociale pour montant s'élevant à 378 000 DT.

1.1.3. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 28 des états financiers qui indique que la société fait l'objet d'une vérification approfondie depuis le 08 août 2024 au titre de l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les salaires, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.

1.3. Observations sur l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

- Nous attirons l'attention sur la note 27.1 qui indique que pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les passifs de la société Advanced e-Technologies excèdent de 3 979 586 DT le total de ses actifs. La société Advanced e-Technologies SA a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3 751 000 DT.

- Nous attirons l'attention sur la note 27.2 qui indique que à la suite des pertes cumulées de la société Advanced e-Technologies, comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société. L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration du 05 novembre 2024 a convoqué une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour la date du 13 décembre 2024 à l'effet de décider la continuité d'exploitation, sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

1.4. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé d'audit à communiquer dans notre rapport.

1.5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

1.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et

de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe Société Advanced e-Technologies. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du Groupe Société Advanced e-Technologies susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 14 novembre 2024

Le commissaire aux comptes
Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

